



Validite d un compromis de vente ??? (2)

Par **YZAZA**, le **30/04/2008** à **21:13**

je reviens sur mon prob car il est digne (je crois) d'un cas " d'école "
La question de la validité du compromis de vente nous interesse car en fait le vendeur voudrait nous faire acheter la parcelle de 3000 m2 à 3046 euros alors que le prix indiquer sur ce fameux compromis est de 700 euros !! !! !!
Notre histoire est-elle si compliqué qu'à ce jour personne n'ait une piste de reponse à nous fournir ?